

# **RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL**

## **du 25 Septembre 2014**

Le vingt cinq septembre deux mil quatorze, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Karine LAFINESTRE, Maire.

Date de la convocation : 18 Septembre 2014.

Etaient présents : Mme LAFINESTRE Karine - Mme SAUBEBELLE Myriam - Mr FAVRE-FELIX Matthieu - Mme LE FOLL Evelyne - Mr FAELLA Silvano - Mr LABORDE Pierre - Mr VIEL Nicolas - Mme MELLIER Sandrine - Mr GALLAY Arnaud - Mr FULCHIC Eric - Mr CHARLET Frédéric - Mme REDARES Céline - Mr SOUMARé Adama - Mr ZAZA Mustapha - Mme BENTOGLIO Geneviève.

### **Procès-verbal de la dernière séance**

Après lecture, le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

#### **1 - Point sur les travaux d'aménagement du bourg**

Madame le Maire rend compte de la dernière réunion de chantier qui s'est tenue ce matin. Des réserves subsistent et concernent : les revêtements des trottoirs et de la bande roulante, l'évacuation des eaux pluviales devant chez Mr Rooy.

Pour les futurs travaux de la tranche 2, il est décidé de les reconsidérer, puis d'organiser une réunion avec le percepteur.

#### **2 - Travaux d'amélioration d'un logement communal - Electricité**

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que le logement communal au dessus de l'école, libéré le 30 avril dernier, nécessiterait des travaux d'amélioration : de menuiserie (remplacement des fenêtres), de maçonnerie (restructuration), d'électricité et d'isolation.

Le Conseil a retenu lors de sa dernière réunion le devis de l'entreprise DUOLLE pour les travaux de menuiserie, d'un montant TTC de 1 782,95 €.

Madame le Maire soumet à l'Assemblée les devis établis TTC :

- Maçonnerie :	. Entreprise Couteleau Michel .....	2 180,00 €
	. Sarl Miloud .....	3 311,00 €
- Electricité :	. Entreprise Gastaldello Jean-Louis .....	3 094,30 €
	. Entreprise Florenty Raymond .....	5 187,56 €
- Isolation :	. Entreprise Duolle Jean-Marie .....	2 031,53 €
	. Entreprise Lefort-Lissandres.....	2 373,58 €

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité de ses membres :

- Décide de ne réaliser dans l'immédiat que les travaux d'électricité, et Retient le devis de l'entreprise Gastaldello Jean-Louis pour un montant TTC de 3 094,30 € ;
- Dit que les crédits nécessaires figurent au budget 2014 (DM n° 1).

*(Reçu à la Sous-Préfecture le 05 Novembre 2014)*

## *SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014*

### **3 - Convention « Retraite » 2014-2016 avec le Centre Départemental de Gestion de Lot-et-Garonne (CDG 47)**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la convention de partenariat avec le Centre de Gestion pour la gestion des dossiers retraite du personnel titulaire CNRACL et IRCANTEC et du personnel non titulaire recruté sur des emplois permanents est arrivée à son terme.

Elle soumet à l'Assemblée la proposition de renouvellement du CDG 47 pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016 dont les missions seront les suivantes :

- une mission d'information et de formation multi-fonds au profit des collectivités affiliées et de leurs agents,
- une mission d'intervention et d'assistance sur les dossiers relatifs à la CNRACL,
- une mission d'étude relative aux départs à la retraite avec estimations de pension CNRACL,
- une mission d'intervention et d'assistance sur les fiches de liaison : CARSAT/DIM/IRCANTEC dans le cadre des dossiers relatifs à la CNRACL,

au tarif de 285 € par an (tranche 7 à 9 agents CNRACL et IRCANTEC).

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, A l'unanimité :

- Décide d'adhérer à la convention « retraite » 2014-2016 avec le CDG 47;
- Autorise Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en oeuvre de ce partenariat.

*(Reçu à la Sous-Préfecture le 1<sup>er</sup> Octobre 2014)*

### **4 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement – Exercice 2013**

Vu le décret n° 95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité du Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement,

Vu le transfert de l'ensemble des biens, droits et obligations du Syndicat de base à la date du 31 décembre 2012 au syndicat mixte EAU 47,

Vu la délibération du Comité Syndical EAU 47 du 24 juin 2014 approuvant le contenu du rapport annuel 2013,

Considérant que le rapport doit être approuvé par le Conseil Municipal avant le 31 décembre et être ensuite tenu à la disposition du public,

Après avoir entendu lecture du rapport,

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité :

1. Prend acte et approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement – exercice 2013,
2. Le tient à la disposition du public en le faisant savoir par voie d'affichage dans les 15 jours qui suivent sa présentation.

*(Reçu à la Sous-Préfecture le 1<sup>er</sup> Octobre 2014)*

## SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014

### 5 - Virements de crédits – Décision Modificative n° 2

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'il convient d'opérer des virements de crédits pour tenir compte du transfert de la compétence « Eclairage Public » au Sdee 47 et du remboursement de titres annulés sur exercices antérieurs.

Elle propose les virements de crédits suivants :

#### INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<i>Article (Chap.) – Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chap.) - Opération</i>	<i>Montant</i>
21534 (21) - 37 : Réseaux d'électrification	-11 000,00	021 (021) : Virement de la section de foncti	-11 000,00
		11 000,00	
	<b>-11 000,00</b>		<b>-11 000,00</b>

#### FONCTIONNEMENT

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<i>Article (Chap.) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chap.) - Opération</i>	<i>Montant</i>
023 (023) : Virement à la section d'investiss	-11 000,00		
60633 (011) : Fournitures de voirie	-1 000,00		
6068 (011) : Autres matières et fournitures	-1 200,00		
61521 (011) : Terrains	-1 000,00		
61523 (011) : Voies et réseaux	-2 000,00		
6554 (65) : Contributions aux organismes de	16 000,00		
673 (67) : Titres annulés (sur excercices anté	200,00		
	<b>0,00</b>		

<b>Total Dépenses</b>	<b>-11 000,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>- 11 000,00</b>
-----------------------	-------------------	-----------------------	--------------------

La ventilation de l'article 6554 est la suivante :

- Contribution Exploitation/Maintenance Eclairage Public = 1 000 €
- Contribution Travaux d'Eclairage Public = 12 000 €
- Contribution consommation d'énergie Eclairage Public = 3 000 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, A l'unanimité :

- Approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus.  
(Reçu à la Sous-Préfecture le 1<sup>er</sup> Octobre 2014)

### 6 - Questions diverses

- Eclairage Public du parking de la salle des fêtes

Il est décidé de solliciter un nouveau devis auprès du Sdee 47.

- Equipement de la Salle des Fêtes

La commission « communication et animation » fait part d'un projet d'implantation d'une rampe destinée à accueillir les projecteurs. Le montant de cette acquisition s'élèverait à 4 200 € TTC comprenant la structure et les câbles électriques, et serait susceptible d'intéresser les associations stéphanoises notamment les Ridoplanchistes. Au vu du coût important, ce projet est susceptible d'être revu par la commission « communication et animation » et la CAS.

## *SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014*

### - Saison Jeune Public

Elle se tiendra dans la salle des fêtes de St Etienne-de-Fougères la deuxième semaine d'octobre.

### - Garage locatif

Madame le Maire fait part à l'Assemblée de la demande d'un locataire pour l'installation d'un point lumineux dans son garage. L'Assemblée refuse de procéder à une installation fixe.

### - Cimetière

- Mr Michel Delpech souhaiterait agrandir sa concession actuelle. Rendez-vous est pris pour le 02 Octobre prochain, à 11 heures.
- Une famille a déposé une demande de travaux pour repeindre et matérialiser sa concession.

### - Site internet de la mairie

Sa mise en place se poursuit.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures quarante minutes.**

### **Table des délibérations :**

**1 - Point sur les travaux d'aménagement du bourg**

**2 - Travaux d'amélioration d'un logement communal - Electricité**

**3 - Convention « Retraite » 2014-2016 avec le Centre Départemental de Gestion de Lot-et-Garonne (CDG 47)**

**4 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement – Exercice 2013**

**5 - Virements de crédits – Décision Modificative n° 2**

**6 - Questions diverses (Eclairage Public du parking de la salle des fêtes, projecteurs pour la Salle des Fêtes, Saison Jeune Public, garage locatif, cimetière, site internet de la mairie)**